

Booster Exportation

REGION HAUTS-DE-FRANCE

Présentation du dispositif

Booster Exportation : solutions d'accompagnement dans les missions de prospection et pavillons collectifs sur salon.

La Région Hauts-de-France aide les entreprises à prospecter et à vendre grâce aux pavillons collectifs qu'elle implante sur de nombreux salons en France et à l'étranger ainsi qu'aux missions qu'elle organise avec le concours de Business France.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Booster export s'adresse aux entreprises de tous secteurs d'activités confondus, mais également aux acteurs de l'écosystème régional avec l'objectif de créer des opportunités d'affaires.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Sont financées les actions destinées à contribuer au développement de la présence économique et au rayonnement des Hauts-de-France à l'international, ces actions sont multiples et multiformes :

- la présence sur de nombreux salons en France comme à l'étranger,
- la participation à des missions consacrées au développement des échanges avec des partenaires internationaux,
- l'accueil de délégations étrangères à vocation économique,
- l'organisation de visites et de rencontres avec des acteurs de l'exportation,
- la mise en place de partenariats et de réseautage pour faire émerger des perspectives de développement à l'international.

En France, il s'agit de salons à vocation internationale sur lesquels la Région implante un pavillon collectif sous la bannière Hauts-de-France : JEC World, Global Industrie, SIAL, SIFER, SIAE...

Pour les salons à l'étranger, la Région constitue avec l'aide de ses partenaires une délégation Hauts-de-France qui permet à chaque participant d'avoir son propre stand au sein du pavillon France organisé par Business France : CES, Cosmoprof Asia, Gulfood, Innotrans, Techtextil...

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

La Région Hauts-de-France offre une prise en charge variable en fonction de la nature de l'action concernée.

L'aide de la Région peut atteindre, sous réserve d'éligibilité de l'entreprise, 50% du montant total HT de l'accompagnement alloué par Business France.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme

Si l'entreprise souhaite bénéficier de dispositif, elle doit demander a [être contactée via le formulaire en ligne](#).

Organisme

REGION HAUTS-DE-FRANCE

- 151 Avenue du président Hoover
59555 LILLE Cedex
Téléphone : 03 74 27 00 00
Télécopie : 03 74 27 00 05